
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° DELIB_2022_57

L'an deux mil vingt-deux, le douze décembre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Montélier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. VALLON Bernard, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06/12/2022

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 06/12/2022 ainsi que sur le site internet communal.

Présents : MM. VALLON, VARACCA, GREGOIRE, JULIEN, DELOLY, AUBERT, GUILHOT, BRUNET, CALLEJA, LAURENT, ESTEVES, HERVIOU, VIOSSAT,

MMes BLANC Christine, BLANC Françoise, PERROT, MAIRE, RIVATON, TANIOS, PACHOUD, LAURENCO,

Excusés ayant donné pouvoir : M. BOINOT (Pouvoir à VARACCA Henri), MMes GLAZKOFF (Pouvoir à GREGOIRE Olivier), RACHON (Pouvoir à BRUNET Jean-Luc), ORAND (Pouvoir à JULIEN Michel),

Excusés : NAZZI, COUTURIER,

Secrétaire de séance : M. ESTEVES Christian

Objet : Budget principal 2023

Domaine d'intervention : 7.1- Finances locales – Décisions budgétaires

VU les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

CONSIDERANT la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du conseil municipal du 14 novembre 2022,

CONSIDERANT le projet de budget primitif de l'exercice 2023 du budget principal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif du budget principal pour l'exercice 2023 tel que décrit dans les documents annexés et conformément aux données ci-dessous :

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

Le **budget principal**, pour l'exercice 2023, est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

- 3 814 386 euros en section de fonctionnement
- et 1 957 535 euros en section d'investissement.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Vote pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
Montélier, le 13/12/2022

Le Maire,



Bernard VALLON